



Jardins d'enfants, parcs, queues de taxi ou de cinéma : Pourquoi n'y est-il pas interdit de fumer ?

Rubrique : questions-réponses - Date : dimanche 29 mai 2011

Bonjour,

Il semble n'y avoir aucun projet de loi, aucun prémisses de prise de conscience gouvernementale pour envisager des interdictions de fumer à l'extérieur. Je pense notamment aux jardins d'enfants, parcs, queues de taxi ou de cinéma... Pourquoi ? Pourtant d'autres grands pays sont déjà sur cette voie. Par exemple, le parc Legoland en Angleterre, est totalement non-fumeur (il dispose coin fumeur). Les anglais se posent d'ailleurs la question de savoir s'ils ne devraient pas suivre l'exemple de New York : <http://uk.health.lifestyle.yahoo.ne...> Pourquoi ne se la pose-t-on pas chez nous ?

Cordialement,

Emmanuel Boronad.

Réponse :

La [proposition de loi](#) de M. Jean-Claude MATHIS et de plusieurs de ses collègues interdisant de fumer aux abords immédiats des établissements d'enseignement scolaire, n° 3276, déposée le 30 mars 2011 (mis en ligne le 1er avril 2011 à 9 heures). Elle a été renvoyée renvoyée à la commission des affaires sociales.

Une [question écrite du député David DOUILLET](#) a été posée le 14 sept 2010 mais n'a pas encore reçu de réponse : elle concernait les parcs d'attractions et les lieux de découverte souvent fréquentés par des enfants.

Une question écrite déposée également dans ces dates concernait [les stades](#), ainsi qu'[une autre plus récente](#) : Elles n'ont pas encore reçu de réponses.

DNF avait, à l'occasion de la mission parlementaire qui a débouché sur le décret Bertrand, fait la proposition d'interdire de fumer dans tous les lieux où l'on est amenés à stationner (plus d'un certain temps) debout ou assis.